

Vingt priorités pour le gouvernement

Les recommandations de la Chambre de commerce pour l'économie

Via son bulletin économique intitulé «Entreprise Luxembourg 2.0», la Chambre détaille vingt mesures pour renouer avec la croissance.

ABRICE BARBIAN

«Les effets de la crise risquent de s'aggraver au cours des premiers mois de la nouvelle législature, Entreprise Luxembourg 2.0 se propose de mettre en avant des mesures concrètes visant à limiter les impacts de la crise, à soutenir les acteurs économiques dans cette phase difficile, à mainte-

nir la cohésion sociale, à saisir les opportunités découlant de cette période de renouveau et à affronter dès à présent les réformes structurelles, dont la nécessité a jusqu'à présent pu être masquée par des performances macroéconomiques exceptionnelles», souligne d'emblée la Chambre de commerce.

Les temps ont changé et le nouveau gouvernement est invité à passer à l'action. Pour les dirigeants d'entreprises, cela passe par une série de mesures et de réformes visant à optimiser la gouvernance publique, à assurer la compétitivité et à doter les entrepreneurs d'un cadre propice au développement. Vingt mesures prioritaires ont été

PRIORITÉS

Améliorer la compétitivité des entreprises (pas de hausses de charges)
Mettre en œuvre la simplification administrative
Moderniser le droit sur la prévention des faillites
Libéraliser le droit d'établissement
Instituer un Observatoire de droit économique
Moderniser et rendre attractif le droit des sociétés
Instaurer un test d'impact pour les PME
Moderniser la gouvernance de l'ADEM
Améliorer le système fiscal
Adapter rapidement le système d'éducation
Renforcer les intercon-

nexions entre université et les acteurs économiques
Poursuivre les réformes de la formation professionnelle
Développer un système d'innovation plus lisible
Rétablir l'équilibre des finances publiques
Réformer la politique budgétaire pour dépenser mieux
Créer deux fonds souverains
Concrétiser la réforme en profondeur des systèmes de sécurité sociale
Aménager des zones d'activités économiques
Favoriser l'émergence d'infrastructures modernes (logistique)
Assurer la promotion du pays



Crédit photo: Hervé Montaigu

Pour Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce, Michel Wurth, président de la Chambre de commerce, et Carlo Thelen, chef du département économique, il est urgent de gagner en compétitivité

identifiées pour la législature 2009-2014 (voir ci-contre). Globalement, il s'agit surtout de poursuivre certaines améliorations déjà engagées, mais trop timidement: formation, droit des sociétés... La Chambre préconise également l'instauration de nouveaux outils. C'est le cas en matière d'intelligence économique (observatoire de droit économique) pour profiter de la «réactivité gouvernemen-

taie» ou dans le domaine de la création d'activité (statut d'auto-entrepreneur).

UN GROS MINISTÈRE

Des évolutions qui doivent s'accompagner de réformes structurelles visant à rénover l'Éducation ou la Sécurité sociale. Pour être efficace, la Chambre invite aussi le gouvernement à se repenser en suggérant la

création d'un grand ministère des affaires économiques réunissant transport, communication, innovation, recherche, infrastructures... Et cela en réduisant le nombre de ministres, quitte à augmenter le nombre de ministres délégués, précise la Chambre qui, dans son document, fait suivre cette invitation d'un appel visant à ralentir la progression des dépenses publiques.